

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 59 (1962)
Heft: 11

Rubrik: Conseils aux débutants

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

<i>Canton/district</i>	<i>Localité</i>	<i>cas</i>	<i>Canton/district</i>	<i>Localité</i>	<i>cas</i>
<i>Berne</i>			<i>Vaud</i>		
Berne	Ittigen	1	Lausanne	Renens	1
Porrentruy	Vendlincourt	1	Orbe	Lignerolle	1
			Yverdon	Orges	1
<i>Tessin</i>				Valeyres-sous-Montagny	1
Valle Maggia	Avegno	1			
Lugano	Castagnola	1			
<i>Grisons</i>			Loque européenne		
Vorderrhein	Dardin/Brigels	1	<i>Fribourg</i>		
<i>Argovie</i>			Broye	Léchelles	1
Laufenburg	Frick	1	Veveyse	aux Paccots, com.	
				Châtel St-Denis	1
				Semsales	1

Section apicole du Liebefeld.



CONSEILS AUX DÉBUTANTS

pour novembre 1962

Vous voilà tranquille, mon cher débutant, les travaux de saison ayant été effectués suivant un ordre et une discipline que vous vous étiez librement imposés en étroite union avec les directives que contenaient mes derniers conseils !

Aujourd'hui, les colonies largement pourvues de provisions, ont formé la grappe à l'endroit jugé le plus propice, car bien que vivant en société communautaire, l'abeille conserve une grande indépendance.

En ces belles journées d'octobre, vers les dix heures, quand les brouillards sont entièrement dissipés, le plateau des ruches s'anime.

L'on voit, de temps en temps, une abeille rentrer à sa ruche, les pattes chargées de pollen ; c'est qu'il faut garnir le garde-manger pour demain.

Avez-vous constaté, mon cher débutant, que la propolis a été particulièrement abondante cette année, alors que les arbres fruitiers étaient lourdement chargés ? Nombreuses étaient les ouvrières qui rentraient les pattes postérieures garnies de boulettes de propolis. Aussi, parois, planchettes, porte-rayons, jusqu'au moindre interstice, tout était imprégné de propolis, ce qui ne manquait pas d'occasionner à l'apiculteur, un grand travail supplémentaire de nettoyage.

Mais, faut-il ou ne faut-il pas enlever la propolis ?

La question est controversée, personnellement, je la ramène à un problème simple de propreté et aussi de facilité de travail.

En effet, si vous laissez la propolis s'accumuler, il sera bientôt difficile d'enlever les planchettes, de sortir rayons et partitions.

C'est pourquoi je vous conseille, quoique cela puisse être un tant soit peu fastidieux, de la racler soigneusement.

Je vous rappelle que les rayons bien rangés dans les armoires ou entassés dans les hausses, sont à traiter une fois encore contre la fausse-teigne. N'hésitez donc pas et souffrez le tout méthodiquement.

En ce mois brumeux de novembre, alors que vos abeilles ne réclameront plus votre présence quotidienne au rucher, vous allez établir un répertoire méthodique de vos colonies portant sur la valeur des reines, l'état des rayons, le caractère et le rendement de chaque population. Vous n'ommettrez pas de relever l'état précis du matériel, ruches et rucher.

Est-il nécessaire de répéter que votre succès, la saison prochaine, dépendra de vos observations et des leçons que vous en tirerez.

L'apiculture moderne demande beaucoup de science précise indépendamment d'un travail routinier méthodique ; elle vise à devenir essentiellement intensive. La rareté des récoltes, les systèmes actuels de culture, la diminution progressive et irrémédiable des terrains de butinage, demandent un rendement maximum, par compensation, de chaque colonie. C'est pourquoi, chez nous, la culture extensive des abeilles est à abandonner, ce qui est en général le cas depuis plusieurs années.

Le développement à donner au rucher est en relation avec le milieu mellifère, le temps dont on dispose et les capacités de l'apiculteur.

Il est facile, mon cher débutant, d'augmenter rapidement le nombre de ses ruches, mais il suffit de la maladie ou d'un peu de négligence et elles diminuent avec une plus grande rapidité, car ici, plus qu'en aucun autre domaine, le proverbe est exact : tant vaut l'apiculteur, tant vaut le rucher...

Mais pour travailler avec succès, je le répète, il est nécessaire d'avoir un matériel standard, pratique, interchangeable, aux mesures exactes.

Une fois que vous avez opté pour un système de ruche ou de rucher, cherchez à l'améliorer dans le sens d'un gain de temps et d'une plus grande facilité de travail.

Plusieurs débutants m'ont déjà demandé conseil pour l'achat ou la construction d'un rucher, pour le choix du système à adopter : D.B. ou Suisse. A chacun j'ai répondu invariablement que le premier prend plus de place, mais que les visites sont plus rapides ; quant au second, le système de ruche à armoire est plus économique mais les visites sont plus longues.

Que vous portiez votre choix sur l'un ou l'autre système, je vous conseille de vous en tenir à un rucher entièrement démontable, pour des motifs faciles à comprendre : déplacement ou vente.

Novembre est un mois qui se prête bien pour le déplacement des ruches, si telle est votre intention, je vous invite à en profiter mais en prenant toutes les précautions nécessaires : éviter en particulier les chocs et fermer les entrées. Les transports sont à effectuer au début de la journée ou le soir.

Avant de choisir un nouvel emplacement, il faut être fixé sur la valeur mellifère de la contrée, sur la tranquillité du lieu, des possibilités de travail sans risque d'être gêné par les voisins, etc. En effet : mieux vaut prévenir que guérir.

Bientôt les caissiers des sections de la Romande, vont adresser aux membres le remboursement annuel. Je vous invite à lui réservé un bon accueil pour simplifier le travail des organes directeurs. La cotisation, relativement modeste, vous donne plusieurs avantages appréciables : abonnement au journal apicole mensuel, assurance R.C., assurance vol et déprédatations ; en plus vous avez la possibilité de participer activement à la vie de la Romande, sans omettre l'abonnement gratuit à la bibliothèque.

Je ne sais si vous avez lu attentivement les rapports sur le concours de ruchers 1962 parus dans le bulletin d'octobre. Si c'est le cas, vous en aurez certainement retiré un grand profit, sinon, je vous recommande cette lecture fort instructive.

Pour ce qui me concerne, je les ai lus et relus avec beaucoup d'intérêt, car les remarques qu'ils contiennent sont judicieuses. Aussi nous félicitons les experts pour le sérieux qu'ils ont apporté dans l'accomplissement de leur tâche souvent fort délicate, sans oublier les concurrents.

Dans mes prochains propos qui seront déjà les derniers de 1962, nous verrons comment s'y prendre pour influencer judicieusement le comportement des colonies.

Courrendlin, le 18 octobre 1962.

Louis Gassmann.



PRATIQUE OU TECHNIQUE APICOLE

MIELLÉE DES FORêTS ET MISE EN HIVERNAGE

Les apiculteurs qui ont leur rucher établi dans une région à miellée des forêts doivent certainement compter parmi les privilégiés de la profession. En effet, les années de grandes miellées, les